

Les automobiles pour les actionnaires-dirigeants

Plusieurs entrepreneurs se demandent s'il est préférable d'acheter ou de louer une voiture dans son entreprise ou bien de posséder sa voiture personnellement et de se payer des frais de kilométrage pour fins d'affaires. La question est très pertinente, car selon votre situation, il existe bel et bien un scénario optimal et les impacts financiers sur plusieurs années peuvent être très importants.

Pour connaître le scénario optimal, plusieurs éléments doivent être pris en considération et analysés. Voici les plus importants: le prix du véhicule, le pourcentage du kilométrage pour affaires et personnel, le nombre total de kilomètres parcourus sur une base annuelle, votre taux d'imposition, le taux d'imposition de votre société et les frais de fonctionnement de l'automobile. Tout dépendamment de ces variables, il existe un choix optimisant vos finances. C'est pourquoi il est très important de consulter votre comptable avant d'effectuer votre transaction pour déterminer la meilleure option. Notez que dans cet article nous analyserons seulement la situation où un actionnaire-dirigeant utilise son véhicule dans le cadre de son entreprise et que les cas des autres employés et travailleurs autonomes ne seront pas abordés étant donné qu'ils ne disposent pas de la même latitude dans la planification entourant l'utilisation de leur véhicule.



Barbe Delisle

Comptables professionnels agréés

S.E.N.C.R.L.

Les cas militants pour un véhicule détenu personnellement avec compensation

En règle générale, il est avantageux de détenir personnellement un véhicule avec compensation de l'entreprise lorsque l'individu effectue beaucoup de kilométrage pour fins d'affaires dans une année et qu'il possède un véhicule en bon état (récent avec peu de réparations à effectuer). Dans cette situation, une allocation au kilomètre sera versée à l'individu et celle-ci sera non imposable si elle est raisonnable, habituellement entre 0.50\$ à 0.58\$ du kilomètre. L'employeur, quant à lui, peut déduire pour l'année 2015 0.55\$ du kilomètre sur les premiers 5 000 km effectués et 0.49\$ du km sur l'excédent. Portez une attention particulière au fait que les taxes sur les allocations au kilométrage sont récupérables par l'employeur. Par exemple, sur les premiers 5 000 km effectués, l'entreprise pourra récupérer 130.95\$ de TPS ($5000 \times 0.55\$ \times 5/105$) et 249.43\$ de TVQ ($5000 \text{ km} \times 0.55\$ \times 9.975/109.975$). Nous en faisons mention, car c'est une erreur assez fréquente que nous retrouvons dans les dossiers. Si c'est votre cas, sachez qu'il est possible de revenir 4 ans en arrière pour récupérer les sommes en question. Il nous est déjà arrivé de récupérer 18 000\$ dans un dossier, ce n'est donc pas à négliger.



Barbe Delisle

Comptables professionnels agréés

S.E.N.C.R.L.

Les cas militants pour un véhicule détenu par l'entreprise

Dans la plupart des cas, à l'exception du cas mentionné ci-haut, d'un point de vue purement financier, il est plus avantageux de détenir un véhicule loué dans l'entreprise. Dans cette situation, l'entreprise payera tous les frais inhérents de la voiture et l'actionnaire se verra octroyer un avantage imposable sur son utilisation personnelle de celle-ci. Le calcul de cet avantage imposable est différent selon que la voiture est louée ou achetée et c'est particulièrement à cause de ce fait qu'il est généralement plus avantageux de louer qu'acheter. En générale, la location du véhicule par l'entreprise plutôt que l'achat de celui-ci a pour effet de réduire l'avantage imposable de moitié environ pour une location « type » de 48 mois. Ceci est un non-sens et découle principalement du fait que les règles fiscales du calcul de l'avantage imposable n'ont pas été modifiées depuis 1981 pour tenir compte de la baisse importante des taux d'intérêt jusqu'à aujourd'hui et ils ont une influence majeure sur le loyer mensuel d'une automobile. Quoi qu'il en soit, tant que la Loi ne sera pas modifiée, la location d'un véhicule dans une entreprise sera dans la plupart des cas préférable à son achat par celle-ci.

Autre fait important à souligner, lorsqu'une entreprise détient un véhicule acheté, il existe une règle particulière lors de la revente de celui-ci au niveau de la TPS/TVQ. Étant donné qu'à l'achat du véhicule les règlements restreignent le droit de récupérer pleinement la TPS/TVQ (maximum calculé sur 30 000\$), lorsqu'il vient le temps de vendre le véhicule, vous avez le droit de récupérer une partie des taxes auxquelles vous n'aviez pas eu le droit à l'achat. Par exemple, pour un véhicule payé 58 500\$ et revendu plus tard 23 400\$, vous pourriez récupérer 570\$ de TPS et 1 140\$



Barbe Delisle

Comptables professionnels agréés

S.E.N.C.R.L.

de TVQ. Sachez que si une telle situation s'est produite au cours des 4 dernières années et que votre comptable n'a pas fait d'ajustement, il est toujours possible de les récupérer. Cette règle est méconnue par plusieurs comptables et fiscalistes et plus le véhicule en question est dispendieux, plus le retour de TPS/TVQ à la revente sera important.

Louer ou acheter un véhicule lorsqu'il est détenu personnellement

Nous avons vu précédemment qu'il est habituellement plus avantageux de louer un véhicule que de l'acheter dans un contexte où l'entreprise le détient, mais qu'en est-il lorsqu'il est détenu personnellement? Le point de vue fiscal n'est plus pertinent dans un contexte personnel, car il n'y a plus d'avantage imposable de calculé. L'entreprise verse seulement une allocation raisonnable non imposable sur le kilométrage d'affaires effectué par l'individu. Les critères à considérer sont donc différents et portent plutôt sur le qualitatif. Chaque option possède ses forces et ses faiblesses.

Voici quelques avantages pour l'achat d'un véhicule :

- Moins de contraintes quant à l'usure ou à l'état général du véhicule. (Le véhicule vous appartient)
- Les ajouts et les modifications au véhicule peuvent être envisagés avec plus de liberté.
- Plus grande flexibilité lors de la revente.

Voici quelques avantages pour la location d'un véhicule :

- Une valeur résiduelle garantie à la fin du bail (si usure normale)
- Des mensualités moins élevées (lorsqu'il y a financement)
- Plus simple lorsque l'on veut changer de voiture fréquemment

Un des éléments importants à considérer lors de votre choix est le taux d'intérêt de la location comparativement à l'achat. Il ne faut pas oublier que la location est avant tout un mode de financement et vous avez toujours le choix d'acheter le véhicule à la fin du terme. Dans l'optique où vous aimez mieux acheter un véhicule, vous devriez opter pour l'option ayant le taux d'intérêt le plus bas.

Conclusion

Pour chaque situation précise, il existe un scénario optimal au niveau financier de l'entreprise. Vous pourriez être surpris de l'impact qu'un bon choix peut avoir au fil des années. Bien que les impacts financiers ne soient pas les seuls critères de sélection du mode de détention de votre véhicule, il est tout de même important de connaître ceux-ci pour faire un choix éclairé. Vous devriez consulter votre comptable pour obtenir des calculs précis sur chaque scénario.



Exemple chiffré

| | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Modèle : | Audi A4 2016 de base |
| Prix d'achat : | 38 500\$ (plus taxes) |
| Location mensuelle (48 mois) : | 524.13\$ (plus taxes) |
| Taux imposition personnel : | 30% |
| Taux imposition corporatif : | 19% |

| | Scénario 1 | Scénario 2 | Scénario 3 |
|---------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| | Km personnel: 11 250 (45%) | Km personnel: 7 000 (20%) | Km personnel: 18 750 (75%) |
| | Km d'affaires: 13 750 (55%) | Km d'affaires: 28 000 (80%) | Km d'affaires: 6 250 (25%) |
| Choix possibles ↓ | | | |
| Achat dans l'entreprise | | | |
| Location dans l'entreprise | X | | X |
| Véhicule détenu personnellement | | X | |

(Le X correspond au choix le plus avantageux selon le scénario)